



Vœux 2026 de l'ANCT

Quel avenir pour les personnels ?

A l'heure où chacun se souhaite de bons vœux 2026 autour d'une galette beurrée, le budget de la nation est encore loin d'être voté, mais déjà le Premier ministre annonce son plan pour un État « efficace et plus simple ».

Voyant « l'État obèse » dans son miroir déformant, Sébastien Lecornu a identifié 70 mesures de « simplification ». Elles sont regroupées en sept « chapitres » : « rapprochements ou fusions d'agences », « clarification de compétences », « rationalisation de réseaux », « mutualisation des fonctions support », « format des administrations centrales », « modalités d'exercice de la tutelle sur les opérateurs » et « usage du numérique ».

Derrière tous ces termes plus ou moins consensuels se dessine **une vision néolibérale de l'État qui réduit son action aux seules missions régaliennes et cantonne l'administration à des tâches organisationnelles et comptables**. Ceci évidemment sans débat démocratique sur les finalités des politiques publiques portées aujourd'hui.

Leurs véritables objectifs sont :

- **l'accélération de la réduction de la masse salariale**
- **une mutualisation forcée**
- **des objectifs chiffrés de productivité (avec les maltraitements associés)**
- **le sacrifice des services publics**

Sont nommément visés par le Premier ministre : l'ANCT, l'Anru, l'Anah, l'Ademe, le Céréma, le CSTB, le SGPE et le GIP Epau. Matignon veut aussi revoir plus largement le « format » des administrations, la tutelle des agences et la stratégie numérique.

La CGT-ANCT revendique pour sa part un État régulateur dont les missions premières relèvent de l'intérêt général et de la solidarité, seules en mesure d'assurer le triptyque républicain : Liberté, Égalité, Fraternité.

Il y a un mois déjà le directeur général écrivait à tous les personnels que « l'Agence devra certainement se reconfigurer dans son fonctionnement ». « **La réflexion plus approfondie sur la feuille de route de l'Agence pour la période 2026-2029** », dont il nous a annoncé nous faire part ce soir, est nécessairement inspirée de ces orientations gouvernementales mortifères.

La CGT-ANCT a formé avec une quinzaine de syndicats CGT d'agences environnementales, sanitaires et sociales le collectif des Agences et opérateurs de l'État en lutte. Le 26 novembre 2025 réunis en assemblée générale nous avons voté à l'unanimité les motions suivantes :

« Non à l'austérité et au budget 2026. Nous exigeons des moyens supplémentaires pour nos missions et nos salarié-es. Nous refusons la précarisation de nos métiers, nous refusons le sacrifice du bien commun sur l'autel de l'accumulation du capital. »

« Nous, agences et opérateurs publics, ne sommes pas des coûts. Nous cultivons le bien commun et l'égalité. Nous permettons le développement des territoires au bénéfice de leurs habitant-es. Nous générons des économies, notamment en matière de santé. Nous attaquer, c'est attaquer les plus pauvres et les plus isolé-es de nos concitoyen-nes. »

Parce que le nombre fait notre force, nous avons en outre conclu « pacte de solidarité » : si un établissement du collectif est attaqué matériellement ou symboliquement, les autres mettront tout en œuvre pour le défendre.

Paris, le 13 janvier 2026

